

# FICHE METIER : MANAGER / AGENT ARTISTIQUE

## Fiche Ressources "Musiques Actuelles"

### ■ Manager ou Agent Artistique?

#### *Définition succincte :*

Le Manager est un intermédiaire professionnel entre les artistes et les différents acteurs de l'industrie musicale. Son rôle est de conseiller les artistes afin de les aider à gérer et développer leur carrière artistique. Il doit protéger et défendre en toutes circonstances les intérêts artistiques, moraux et financiers des artistes qu'il représente.

#### **Manager ou Agent Artistique? :**

La différence entre manager et agent artistique est simple. Le manager ne peut effectuer le placement des artistes qu'il représente que dans les limites fixées par le code du travail défini selon l'article L 762 – 3 : "celui qui, sous l'appellation d'impresario, de manager ou sous toute autre dénomination reçoit, au cours d'une même année civile, un mandat de plus de deux artistes du spectacle de leur procurer des engagements".

L'activité d'agent nécessite l'obtenir d'une licence d'agent artistique auprès de la délégation à l'emploi et à la formation professionnelle, mission fonctionnement du marché (ministère de l'emploi et de la solidarité).

Comme pour le manager, l'agent artistique a le plus souvent le statut de travailleur indépendant. Lorsqu'un contrat de travail est conclu entre l'artiste et le producteur du spectacle lors de chaque placement. L'agent artistique reçoit, en contrepartie de son action, une commission qui est le plus souvent facturée par l'agent au producteur et qui ne peut excéder 10 % du cachet total (hors taxes) de l'artiste (article R 762 - 14 du code du travail).

#### **Fonctions et activités principales :**

Les fonctions et activités principales du manager peuvent être définies en plusieurs points. Cependant, une organisation commune avec l'artiste sur les points suivant est obligatoire, le manager peut remplir les fonctions mais n'est pas tenu de les remplir, il faut comprendre et analyser les besoins de l'artiste :

Aspect Juridique et de conseil : le manager conseil sur le statut de l'artiste (intermittence, amateurisme...), sur les contrats les plus adaptés (disques, tournée...)

*Aspect Administratif* : montage de dossiers de subventions, secrétariat artistique (déclaration aux organismes sociaux, comptabilité)

*Aspect Artistique / stratégie* : analyse de la musique, des attentes de l'artiste, définition du style, travail sur l'image, évaluation des prestations scéniques, analyse, scénographie, évaluation et/ou élaboration des outils marketing (bio, photo, logo, pochette, flyers...).

*Aspect logistique* : organisation d'événement (programmation, négociation de cachet, contrat, gestion, régie technique & générale, coordination, promo,...), production exécutive (disque et scène).

Aspect de gestion : portage salarial (facture, encaissement et redistribution), gestion de budget.

*Aspect commercial* : carnet d'adresse, mise en relation, connaissance du milieu, démarches, recherches de dates, envois ciblés, e-mailing, promotion, booking...

#### **Caractéristiques du métier :**

Le manager est en quelque sorte le papa et la maman de l'artiste, son confident et ami, mais aussi souffre douleur. Ce métier ne peut être effectué que par une personne en qui l'artiste a entièrement confiance. Ainsi le manager est souvent issu de l'entourage, voir de la famille (frère, sœur, mari, femme...) de l'artiste.

Dans ce métier, le sens du contact et des relations humaines est un élément déterminant. La capacité à développer un réseau et à s'y implanter, le sens de la négociation, de l'écoute et de l'organisation et une bonne culture dans le domaine des arts et du spectacle sont autant de qualités qui détermineront la longévité d'une carrière de manager.

#### **Formation :**

Comme beaucoup de métiers "autour de la musique", n'y a pas de formation spécifique. Devenir manager demande une connaissance approfondie des problématiques du milieu musical et un carnet d'adresse bien rempli.

Un Master au management de carrière d'artistes a vu le jour en Rhône – Alpes à l'Université Lumière Lyon 2 en partenariat avec l'Agence Musique et Danse en Rhône – Alpes. Cette formation est destinées à un public ayant une expérience significative dans le domaine des musiques actuelles.

#### **Renseignements :**

Faculté de sciences économiques et de gestion  
16 quai Claude Bernard

69365 LYON Cedex 07  
Tél. : 04.78.77.24.46

Il existe également des formations d'information et de sensibilisation au métier de manager dispensées par le Centre de Ressources de Musique et Danse en Picardie – ASSECARM.

Ces formations sont destinées à tous les publics gérant ou souhaitant s'orienter vers une activité de développement de carrière artistique, aussi bien dans les domaines de la musique, que de la danse ou du théâtre.

**Renseignements :**

Musique et Danse en Picardie – ASSECARM  
Gaétan HYNAUX  
19 bis rue Lamartine  
BP 1005  
80010 AMIENS Cedex 1  
Tél. : 03.22.72.16.17  
[contact@assecarm.com](mailto:contact@assecarm.com)  
[www.assecarm.com](http://www.assecarm.com)

**Plus de renseignements :**

<http://www.mmfrance.com/>

Music Manager Forum France, syndicat créé en 1999 à l'initiative d'une dizaine de managers qui souhaitaient développer l'antenne Française de la fédération internationale de managers International Manager Forum.